

FORMATION

QUALIFICATION

EMPLOI

ARCHIVES

n° 66 Bulletin d'information
du Centre d'études et de recherches
sur les qualifications.

15 décembre 1980



EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ DANS LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS


Analyse du sous-secteur gros œuvre

Depuis plusieurs années, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications a consacré une attention particulière au secteur du bâtiment et principalement à l'activité gros œuvre, en vue d'y examiner les évolutions du travail et leurs conséquences pour les formations professionnelles. Le CEREQ s'est particulièrement attaché à tester l'hypothèse dominante suivant laquelle une industrialisation rapide pouvait conduire, par analogie avec les secteurs industriels, à un accroissement de la parcelisation des tâches des ouvriers de chantier, qui aurait mis en cause le niveau et le volume des effectifs à former.

Une première recherche, qui a fait l'objet de comptes rendus dans des bulletins précédents (1), a permis deux constats principaux. D'une part, les nouvelles formes d'utilisation de la main-d'œuvre apparaissent non seulement avec l'introduction des techniques nouvelles mais aussi avec des techniques traditionnelles. La relation entre les techniques, les contenus de travail et les formations nécessaires apparaissait comme relativement faible et il semblait peu cohérent de fonder l'évolution des formations sur celle des techniques.

- (1) — Bulletin d'information n° 22 : « L'évolution des qualifications dans le bâtiment », octobre 1974.
— Bulletin d'information n° 43 : « Les effets de l'évolution des techniques sur le travail dans le gros œuvre du bâtiment (conséquences sur les besoins en formation) », septembre 1977.
— Bulletin d'information n° 55 : « Les profils des tâches des personnels de chantier dans le gros œuvre du bâtiment », septembre 1979.





D'autre part, les contenus de travail varient fortement d'un chantier à l'autre, même lorsque les techniques utilisées et la parcellisation des tâches sont proches ou identiques. Il en résulte que les évolutions techniques n'entraînent pas de chute brutale dans les exigences de savoir-faire et de formation, même pour les ouvriers possédant les classifications les plus basses. Au contraire, les organisations de travail mises en place paraissent accroître fréquemment la nécessité de polyvalence des ouvriers et tendent à augmenter, dans de nombreux cas, le niveau de formation souhaitable pour l'encadrement.

Le dossier rendant compte de cette recherche (1) précise le jeu des facteurs explicatifs des différents modes d'utilisation de la main-d'œuvre, en insistant sur le rôle des politiques d'entreprises : stratégie développée, choix organisationnels, fréquemment corrélés avec leur taille.

Il restait à apprécier comment et avec quelle intensité se manifestaient les évolutions qui avaient été repérées par l'enquête. Cela a été l'objet d'une deuxième recherche dont ce bulletin constitue un résumé (2). Se plaçant d'abord au niveau de l'ensemble du secteur, on a cherché à identifier les zones de changements les plus importants, en termes de types d'entreprises et de types d'emplois, et à fournir une mesure de ces changements par des indicateurs macro-économiques. Un examen plus poussé du sous-secteur du gros œuvre a ensuite été réalisé précisant les transformations générales et montrant que les évolutions les plus importantes concernent les grandes entreprises et les emplois d'ouvriers mais aussi de techniciens.

(1) Dossier du CEREQ n° 25 : « L'industrialisation du gros œuvre du bâtiment - Conséquences sur le travail des ouvriers de chantier », juillet 1980 - La Documentation française.

(2) Dossier à paraître ultérieurement à La Documentation française dans la collection des dossiers du CEREQ.

I. — LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS : SECTEUR TRADITIONNEL OU SECTEUR EN PROFONDE MUTATION ?

Le secteur du B.T.P. est particulièrement hétérogène tant du point de vue des types de produits que des types d'entreprises qui les réalisent. Aussi, considérer le secteur comme un ensemble homogène paraît inopérant si l'on cherche à mettre en évidence la dynamique propre du secteur. Pour ce faire, on s'est attaché à analyser les transformations internes de celui-ci en examinant principalement trois variables : les investissements, la productivité et les types d'utilisation de la main-d'œuvre, considérées comme des facteurs importants pour l'évolution de l'emploi et du travail.

A. — LE B.T.P. EST-IL ENCORE UNE ACTIVITE DE TYPE ARTISANAL ?

Pour faire face à une demande en croissance rapide, le B.T.P. s'est profondément transformé depuis la guerre. Néanmoins il fait figure, encore aujourd'hui, de secteur traditionnel lorsqu'on le compare aux autres secteurs industriels, plus concentrés, où le niveau relatif des immobilisations et de la productivité du travail est nettement plus élevé.

Il semble, en effet, que le type de croissance (1) qu'a connu le B.T.P., ne lui a pas permis de rattraper une sorte de décalage initial qu'il avait par rapport aux secteurs industriels ; en témoigne sa situation sur une série d'indicateurs qui le rendent plus proche de secteurs comme le commerce, la santé et les services que de l'industrie.

Ainsi le secteur est :

— **peu capitalistique** : le capital par tête, ou immobilisation, rapporté au nombre de travailleurs est de l'ordre de la moitié de celui observé pour l'ensemble de l'industrie ;

— **faiblement concentré** : corrélativement, les petites entreprises (moins de 50 salariés) réalisent 47 % de la production et occupent 56 % des effectifs en 1975, proportions beaucoup plus élevées que dans l'industrie ;

— **faiblement productif** : la productivité du travail, ou production par tête, est, elle aussi, nettement plus faible que dans l'industrie.

Enfin, le niveau de rémunération moyenne est relativement faible et surtout les conditions de travail sont plus défavorables et notamment plus décalées par rapport au mode de vie actuel.

Si l'on s'en tient à ces critères globaux et statiques, on pourrait confirmer l'image du B.T.P. secteur traditionnel, proche du modèle artisanal, et s'interroger sur les facteurs de blocage à sa modernisation.

(1) Caractérisé par un développement du capital et du travail à des rythmes très proches.

**B. — MAIS LE B.T.P. S'EST PROFONDÉMENT TRANSFORMÉ
DEPUIS LA GUERRE ET LES DIFFÉRENCES
ENTRE PETITES ET GRANDES ENTREPRISES SE SONT ACCENTUÉES**

Si l'on veut comprendre les transformations internes du B.T.P., il faut tenir compte à la fois des différentes activités qui le composent (gros œuvre, second œuvre et travaux publics) et des tailles des entreprises.

En reprenant les critères précédents, on constate que :

— **Le capital par tête a augmenté à un rythme élevé**, voisin de celui observé dans le secteur des biens d'équipement. De plus, l'effort d'investissement a été nettement plus élevé dans les travaux publics que dans le gros œuvre et surtout le second œuvre, comme le montrent les indices suivants qui représentent l'effort cumulé d'investissement de 1970 à 1973.

	Ensemble du secteur	Secteur travaux publics	Secteur gros œuvre	Secteur second œuvre
Indice	100	185	95	65

Si l'on précise l'analyse selon la taille des entreprises, on constate, dans le gros œuvre et le second œuvre, que les efforts d'investissement des grandes entreprises (plus de 500 salariés) sont largement supérieurs aux moyennes correspondantes.

— **La productivité du travail a, elle aussi, augmenté très rapidement** (80 % en 15 ans, de 1959 à 1974) ; mais, compte tenu de l'accroissement encore plus rapide de la demande, le secteur a parallèlement accru ses effectifs quasiment au même rythme. Cependant, par rapport à cette tendance, les grandes entreprises (plus de 1.000 salariés) ont plus que doublé leur productivité alors que les plus petites (moins de 20 salariés) ne l'ont augmentée que de 50 % environ.

— **L'analyse de la rentabilité** des entreprises en fonction de leur taille confirme cette différenciation accentuée entre grandes et petites entreprises.

**TABLEAU 1. — Evolution de la rentabilité des entreprises du B.T.P.
(excédent brut d'exploitation/immobilisation) suivant la taille des entreprises,
de 1971 à 1975.**

(En pourcentage.)

Taille	1971	1972	1974	1975	Moyenne pour les quatre années
0 salarié	11,5	15,3	17,7	22,1	16,6
1 à 9 salariés	37,8	40,4	44,3	48,1	42,6
10 à 99 salariés	29,1	29,2	31,5	29,1	29,7
100 à 999 salariés	22,1	23,5	19,3	18,6	20,9
+ de 1.000 salariés	24,8	34,8	33,2	33,4	31,6
Ensemble du B.T.P.	26,1	28,8	27,9	27,9	27,7
Tous secteurs	16,4	17,3	22,1	17,9	18,4

Source : I.N.S.E.E., Comptes Intermédiaires des entreprises.

Sur la période 1971-1975, le ratio des grandes entreprises a progressé tandis que la rentabilité des entreprises moyennes régressait et que celle des petites se maintenait.

L'ensemble de ces phénomènes a entraîné une modification importante de la structure du secteur. Les grandes entreprises occupent une place croissante tant en part de production qu'en effectifs mais ceux-ci augmentent moins vite que la production, compte tenu du rythme d'accroissement de leur productivité du travail. Au contraire, les petites et moyennes entreprises occupent une place décroissante principalement en part de production et, à un degré moindre, en effectifs.

*
**

Compte tenu des différences d'évolution suivant les activités, il était logique d'analyser plus en détail chaque sous-secteur afin de préciser les tendances générales. Cet examen sera fait seulement pour le gros œuvre, en raison de ses effectifs et du rôle moteur qu'il a joué dans l'évolution du B.T.P.

II. — L'ÉVOLUTION DU SOUS-SECTEUR DU GROS ŒUVRE

Parmi les trois sous-secteurs que comporte le B.T.P., le gros œuvre est celui dont l'appareil de production a été le plus profondément touché par la brutale évolution de la demande qui s'est produite depuis la guerre. Depuis le début du ralentissement d'activité qui a atteint le B.T.P. en 1970 (c'est-à-dire quatre ans avant les autres secteurs), le gros œuvre s'est davantage transformé que le second œuvre et les travaux publics, principalement dans les modalités d'utilisation de la force de travail.

A. — L'IMPORTANCE DE LA DEMANDE A PERMIS UN DÉVELOPPEMENT PARTICULIER DES GRANDES ENTREPRISES

1. — Au cours des années 1950-1970, le gros œuvre a eu à satisfaire une très forte demande liée à la reconstruction. Il s'agissait surtout d'une demande de logements et d'équipements collectifs. Or, l'intervention de la puissance publique par le financement a favorisé le choix d'une politique de grands chantiers qui, elle-même, a permis le développement assez rapide de la préfabrication, à laquelle s'est peu à peu substituée l'utilisation des coffrages-outils (1).

(1) La signification des différentes techniques est précisée dans le dossier du CEREQ n° 25 (cf. première partie, chapitre 3), *op. cit.*

Néanmoins, cette demande liée aux grands ensembles n'a pas fait disparaître une demande conduisant à des chantiers de petite taille. A côté d'une activité relativement traditionnelle s'est développée celle de grands chantiers, gros consommateurs d'acier, de ciment et utilisateurs d'outillages lourds (engins de levage, coffrages lourds et de grande portée, centrale à béton). Ceux-ci ont été réalisés par des entreprises dites « générales », qui sous-traitaient à des entreprises plus petites à la fois les parties d'ouvrages qui relèvent de procédés traditionnels de gros œuvre ainsi que l'ensemble des installations du second œuvre (1).

2. — On possède peu d'informations relatives à l'ensemble de la période permettant de caractériser de façon précise l'activité des différents types d'entreprises et, en particulier, de répartir les types de marchés suivant la taille des entreprises. On sait, néanmoins, que le **développement de cette importante demande d'origine publique ou parapublique, a davantage concerné les grandes entreprises.**

3. — Mais les informations partielles, relatives à une année ou à des courtes périodes, confirment cette indication générale.

— Les entreprises qui ont bénéficié de marchés publics sont souvent dominantes sur le plan local, soit par l'importance de leur capacité de production, soit par la diversité de leurs modes d'intervention vis-à-vis des organismes publics (2).

— L'étude du Centre de sociologie urbaine précédemment citée, montre que la construction d'H.L.M. pendant toute cette période représente 60 % de l'activité des entreprises de plus de 1.000 salariés, soit, en 1975, un montant total de six milliards de francs.

— Un traitement de l'enquête annuelle d'entreprises du ministère de l'Équipement pour la période 1970-1974 montre que si les entreprises de vingt à quarante-neuf salariés réalisent 65 % des marchés inférieurs à 200.000 F, celles de cinq cents salariés et plus réalisent 70 % des marchés supérieurs ou égaux à vingt-cinq millions de francs.

4. Plus largement, l'enquête annuelle d'entreprises permet de faire apparaître au cours de la période 1959-1975 un important reclassement de la position relative des entreprises en fonction de leur taille.

(1) Selon une étude du Centre de sociologie urbaine (C.S.U.), 1978, « *Industrie du bâtiment et Immobilier* » - D. Combes : « L'importance de la valeur sous-traitée représente fréquemment 30 à 35 % de la valeur des ouvrages. Elle dépasse même 40 % pour certaines entreprises de plus de 1.000 salariés. »

(2) Cf. « Les marchés publics du bâtiment et des travaux publics de 1965 à 1974 », *Études statistiques sur la construction et l'équipement*, n° 52 - 1978.

TABLEAU 2. — Evolution de la concentration du gros œuvre.

(En pourcentage.)

Taille d'entreprises	Effectifs utilisés			Production en francs courants								
	1959 (1)		1970 (1)		1975 (2)		1959 (1)		1970 (1)		1975 (2)	
0 à 5 salariés	39,2	53,2	20,1	51,9	18,9	49,0	32,6	46,0	13,6	44,6	13,1	41,1
5 à 19 salariés	14,0		16,9		14,3		15,8		13,4		16,0	
20 à 49 salariés	14,3	24,8	11,7	21,5	11,0	21,2	14,8	26,0	12,3	22,9	11,1	22,1
50 à 99 salariés	10,5		9,8		10,2		11,4		10,5		12,4	
100 à 199 salariés	10,6	22,0	11,3	26,6	11,8	29,8	12,5	27,8	12,4	32,5	13,3	36,7
200 à 499 salariés	11,4		5,5		4,8		15,3		6,9		5,8	
500 à 999 salariés			9,8		13,2				13,2			
1.000 et plus												
Total	638.955	100	854.884	100	661.072	100	12.748	99,8	44.057	100	55.559	99,9

(1) N.A.E. : 330 + 331.

(2) N.A.P. 600 : 55.30 + 55.50 + 55.60.

Source : Ministère de l'Équipement, enquête annuelle d'entreprises.

Le tableau 2 montre l'évolution des entreprises suivant les effectifs occupés et suivant la part de production. Il en ressort que :

— **les entreprises artisanales** de gros œuvre voient leur importance diminuer de cinq points pour la production et de quatre points pour les effectifs, alors que pour l'ensemble des entreprises artisanales du B.T.P. ces poids sont maintenus ;

— **les entreprises de 50 à 100 salariés** diminuent également d'environ trois points sur chaque critère ;

— **les entreprises de 200 à 500 salariés** occupent une place sensiblement constante ;

— **enfin les plus grandes et surtout les plus de 1.000 salariés** ont un poids très nettement croissant : plus huit points en termes de production, plus cinq points en termes d'effectifs.

Ainsi le secteur gros œuvre a connu, tout au long de la période 1959-1975, un renforcement considérable du poids des grandes (et moyennes) entreprises. Celles-ci ont joué un rôle moteur dans la transformation du secteur non seulement jusqu'en 1970 mais, également, après cette date alors que les effectifs diminuent fortement. Ce rôle est confirmé par le fait que les entreprises de plus de 500 salariés ont, de 1970 à 1973, investi relativement plus que les entreprises de petite taille.

B. — TYPES DE MAIN-D'ŒUVRE ET STRUCTURE DES EMPLOIS SUIVANT LES TYPES D'ENTREPRISES

1. — **Pendant toute la période de croissance qui va de la fin de la guerre à 1970 et compte tenu de son mode de développement, le gros œuvre a eu des besoins en main-d'œuvre considérables.**

Ses effectifs ont augmenté de plus de 60 % de 1954 à 1970 (dans les mêmes proportions que l'ensemble du B.T.P.). Il est donc entré en concurrence avec les autres secteurs demandeurs de main-d'œuvre.

Là où la concurrence était plus vive, c'est-à-dire dans les régions à fort développement industriel et où, simultanément, la main-d'œuvre « libérée » par les autres secteurs (principalement l'agriculture) était insuffisante, **le gros œuvre a dû recourir à la main-d'œuvre étrangère.**

Cette utilisation, qui caractérise également les travaux publics (1), est souvent présentée comme un phénomène global alors qu'elle est très localisée :

- dans certaines régions, celles où le gros œuvre était dans une position concurrentiellement défavorable sur les marchés du travail ;
- dans les grandes entreprises ;
- dans certains métiers ou spécialités d'apparition ou de développement récent.

Ainsi :

— trois régions ont constamment représenté tout au cours de la période étudiée 60 % de la main-d'œuvre étrangère du bâtiment et des travaux publics : la région parisienne de 36 à 38 %, la région Rhône-Alpes de 12 à 14 % et la Provence-Côte d'Azur autour de 12 % (2) ;

— en 1973, on observait que :

- les entreprises de 500 salariés et plus employaient 17 % des ouvriers du gros œuvre, mais 40 % des ouvriers étrangers ;
- les entreprises de 200 salariés et plus employaient 26,5 % des ouvriers du gros œuvre, mais 55 % des ouvriers étrangers (3) ;

— les ouvriers étrangers, en 1975, représentaient 47,5 % des ouvriers de l'ensemble du gros œuvre, mais 71 % des coffreurs-boiseurs, 67 % des ferrailleurs, 64 % des bétonneurs contre 46 % des maçons-corvoyeurs, 34 % des tailleurs de pierre, 22 % des plâtriers (4).

En résumé, l'évolution, précédemment décrite sur le plan de l'activité et des techniques comme étant en rupture avec l'histoire précédente du secteur, a principalement été faite avec ce type de main-d'œuvre, dans quelques régions, dans les grandes entreprises, et dans un petit nombre de spécialités.

2. — Depuis 1970, on assiste à une restructuration importante du gros œuvre.

Les effectifs diminuent dans le gros œuvre de 22 % de 1969 à 1979, nettement plus rapidement que l'activité elle-même. Mais, à la faveur de cette évolution, on assiste à une différenciation de plus en plus accusée des structures d'emplois et de la productivité du travail en fonction de la taille des entreprises et des établissements.

a) **L'analyse de la productivité du travail selon la classe de taille** met en évidence une dispersion de plus en plus accusée par rapport à la moyenne du sous-secteur, principalement en ce qui concerne la produc-

(1) Les étrangers représentent 47 % de la main-d'œuvre ouvrière dans le gros œuvre, environ 34 % dans les travaux publics, contre 16 % dans le second œuvre.

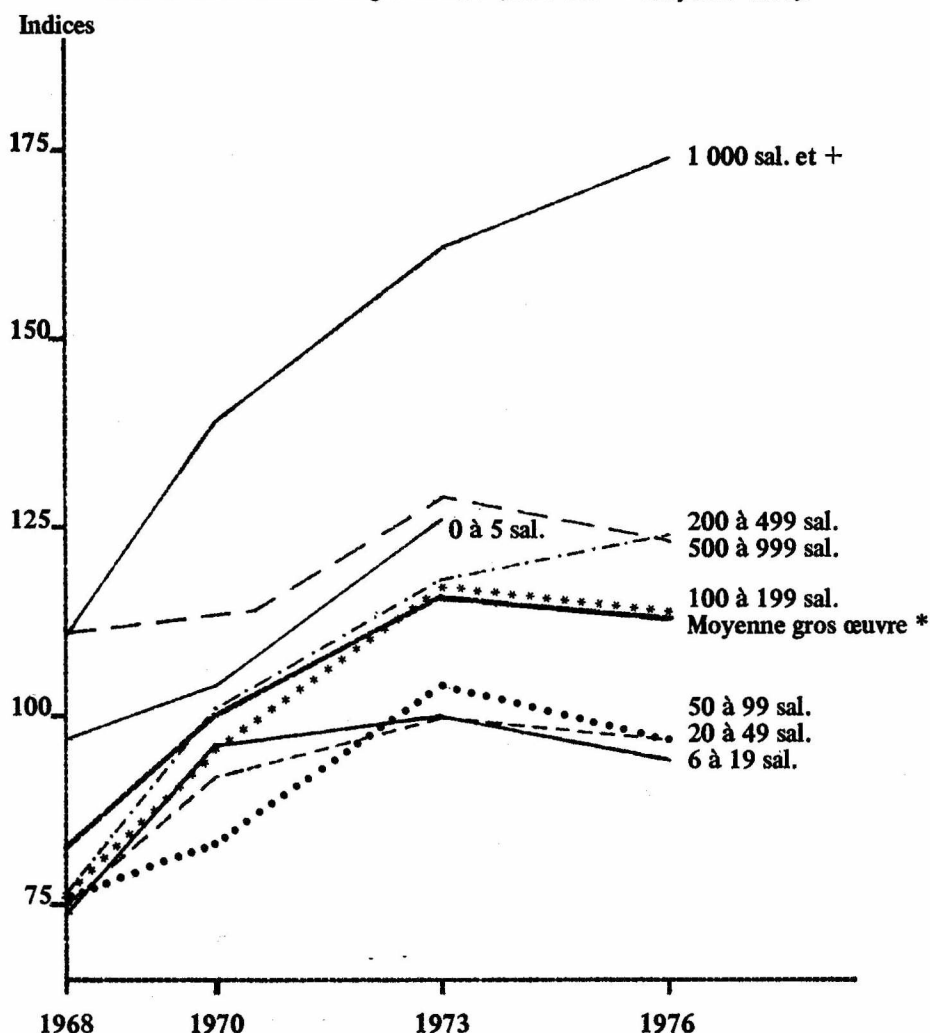
(2) Source : C.N.R.O. - Caisse de retraite.

(3) Source : Ministère de l'Équipement, enquête annuelle d'entreprises.

(4) Source : Caisse nationale de retraite des ouvriers du B.T.P.

tivité par heures ouvrées, où la distinction apparaît plus forte que dans la productivité par tête. Ceci laisse pressentir une rationalisation de plus en plus marquée de la part des grandes entreprises dans l'utilisation du travail ouvrier (1).

Evolution de la productivité du travail en francs constants selon la taille d'entreprise dans le sous-secteur du gros-œuvre (base 100 = moyenne 1970).



* Moyenne estimée en 1976.

Source : Ministère de l'Équipement – Enquête annuelle d'entreprises.

b) **Au niveau des structures d'emplois**, l'évolution enregistrée paraît confirmer ce phénomène :

— **Globalement**, pour la période de 1970 à 1977, l'analyse de l'enquête structure des emplois met en évidence :

- l'accroissement très net du poids de l'encadrement de la production, plus marqué dans le gros œuvre où il passe de 6,25 % à 8 % que dans le B.T.P. où il varie de 6,6 % à 7,4 % seulement ;

- une diminution importante du poids du personnel ouvrier, également plus forte dans le gros œuvre : — 6,32 % contre — 3,96 % dans le B.T.P. ;

(1) Apparemment les grandes entreprises ont dû réduire plus rapidement la durée du travail que les effectifs.

• une augmentation des ingénieurs, cadres et techniciens à peu près homogène : + 2,65 %.

— De plus, ces tendances sont fortement accentuées **suivant les tailles d'établissements**, comme le montre le tableau 3 :

TABLEAU 3. — Structures d'emploi par classe de taille.
Evolution de 1970 à 1977.

(En pourcentage par classe.)

	Moins de 10 salariés	11-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500-999	1.000 et +	Ensemble
1970									
Emplois de production :									
• Ingénieurs et techniciens	1,82	1,54	2,19	2,68	3,48	3,77	4,74	6,41	3,25
• Encadrement de la production	4,12	3,88	5,46	6,82	6,72	6,72	6,64	6,62	6,25
• Ouvriers qualifiés et non qualifiés..	85,37	84,98	82,55	82,18	82,46	82,76	81,56	80,03	82,47
Emplois des services :									
• Cadres supérieurs et moyens	2,45	2,44	2,18	1,64	1,34	1,10	0,97	1,11	1,56
• Employés qualifiés et non qualifiés..	5,68	7,01	7,55	6,60	5,93	5,60	6,03	5,75	6,39
1977									
Emplois de production :									
• Ingénieurs et techniciens	1,35	2,21	3,53	4,17	4,85	5,70	8,52	13,01	4,81
• Encadrement de la production	4,65	5,04	7,32	8,99	8,89	8,22	8,85	8,02	8,01
• Ouvriers qualifiés et non qualifiés..	82,15	80,41	76,66	75,81	76,61	76,67	70,63	65,27	76,15
Emplois des services :									
• Cadres supérieurs et moyens	4,57	3,78	3,24	2,62	2,17	2,01	2,97	4,84	2,75
• Employés qualifiés et non qualifiés..	7,23	8,51	9,20	8,35	7,43	7,32	8,97	8,78	8,23

Source : I.N.S.E.E., enquête Structure des emplois.

• Ainsi, de 1970 à 1977, la proportion d'ouvriers chute de dix points pour les établissements de plus de 500 à 1.000 salariés et de quinze points pour les établissements de plus de 1.000 salariés, alors que la diminution n'est que de six à sept points dans les petits établissements ;

• dans le même temps, la proportion de personnel d'études et d'encadrement augmente beaucoup plus dans les grandes entreprises que dans les petites.

Ceci aboutit, en fin de période, à une distorsion de plus en plus marquée des caractéristiques de la main-d'œuvre en fonction de la taille des établissements, ainsi les grandes entreprises voient leur structure d'emploi devenir sensiblement comparable à celle des grands établissements des industries des biens d'équipement et des biens de consommation.

Ceci semble confirmer l'existence d'une restructuration importante d'une partie du sous-secteur. Tout se passe comme si, après une période d'investissement élevé, mais au même rythme que celui du développement de l'activité, les grandes entreprises avaient tenté de rationaliser l'utilisation de leur moyen de production. En effet, tenant compte de l'accroissement de la concurrence induite par une réduction du volume de l'activité et à la suite de l'augmentation des coûts de production (hausse importante des salaires à partir de 1968), elles ont réduit l'importance relative du travail ouvrier, élément particulièrement lourd dans la structure des coûts (1).

(1) C'est à cette époque (1968-1970) que la plupart des entreprises ont créé des bureaux de méthodes, cf. note 2, p. 2.

En témoignent à la fois la diminution du poids des ouvriers dans les structures d'emplois et l'évolution différenciée de la productivité par tête et par heures ouvrées (cf. graphique p. 9). Cette évolution paraît s'être faite principalement sur le plan de l'activité, au détriment des entreprises moyennes.

*
**

1. — Dans l'ensemble du B.T.P., mais particulièrement dans le secteur gros œuvre, les entreprises de grande taille ont joué un rôle moteur dans l'évolution globale. Cependant les entreprises de moins de cinquante salariés représentent encore aujourd'hui près de la moitié des effectifs occupés et environ 40 % de la production. Elles restent donc un débouché potentiel important pour les formations professionnelles.

2. — Le rôle moteur des grandes entreprises a résulté d'une politique d'investissement plus rapide mais également d'un développement de la rationalisation du travail ouvrier, qui ont permis une plus forte augmentation de la productivité que dans les petites entreprises. Ceci est devenu manifeste dans la période récente — qui remonte pour le gros œuvre à 1970 — de baisse des effectifs ouvriers. Il semble que les grandes entreprises aient acquis une meilleure maîtrise de leur coût de main-d'œuvre leur permettant de mieux résister à la baisse d'activité et y compris à la réduction de la taille des chantiers.

3. — Néanmoins le problème des formateurs ne paraît pas sensiblement modifié par la baisse des effectifs. Le B.T.P. reste un secteur qui recrute massivement des jeunes sortant de l'appareil de formation mais qui leur offre des conditions d'emploi et de carrière telles que le nombre de ceux qui quittent rapidement le secteur est encore très élevé. Le besoin de jeunes formés de niveau V reste donc important, même si leur avenir y est peu assuré. Les recrutements de jeunes techniciens devraient être encore nombreux mais inférieurs à ceux de la période précédente.

Les conclusions ressortant de la première étude et montrant que les techniques nouvelles comme les nouvelles formes d'utilisation du travail n'impliquaient pas de chutes brutales des exigences de formation et augmentaient plutôt les nécessités de polyvalence à un haut niveau, se trouvent renforcées. En effet, la réduction de l'activité et celle de la taille des chantiers renforcent d'autant plus cette tendance que les entreprises qui se maintiennent le mieux sont les grandes, qui jouent la diversification (passage des grands ensembles aux opérations de construction de maisons individuelles ou de rénovation).

Viennent de paraître :

DOSSIER N° 24 : Vie régionale et formation : le cas de la région Bretagne et du Pays de Fougères (1962 - 1975). Juin 1980 (60 F).

DOSSIER N° 25 : L'industrialisation du gros œuvre du Bâtiment. Conséquences sur le travail des ouvriers de chantier. Juillet 1980 (60 F).

RÉPERTOIRE FRANÇAIS DES EMPLOIS :

Cahier n° 12 — *Tome 1.* Les emplois-types du textile, de l'habillement et cuir. Juillet 1980 (45 F).

Tome 2. Les emplois-types de métallurgie, fonderie, matériaux de construction, verre et céramique. Juillet 1980 (45 F).

Cahier n° 13 — Les emplois-types du bâtiment et des travaux publics. Novembre 1980 (50 F).

OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE

— *Collection des Tableaux*

Volume n° 7 : Accès à l'emploi des étudiants à la sortie des universités de Droit et de Sciences économiques (30 F).

Volume n° 8 : Accès à l'emploi des étudiants issus du second cycle de l'enseignement secondaire ou ayant abandonné en cours de formation un institut universitaire de technologie ou une section de techniciens supérieurs (30 F).

— *Collection des Cahiers*

Cahier n° 4 : Accès à l'emploi à l'issue des sections de techniciens supérieurs. Décembre 1980 (35 F).

HORS COLLECTIONS

Statistique de la formation professionnelle continue financée par les entreprises - Années 1978-1979 (40 F).

Ces publications sont en vente à la Documentation française (29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07).

Les prix mentionnés s'entendent prix publics de l'éditeur pour la vente au CEREQ ou à la Documentation française.

Dépôt légal n° 39-186

Inscription à la Commission paritaire des publications et agences de presse n° 1 063-AD

Directeur de la publication : Gabriel DUCRAY

Rédaction-administration
CEREQ
9, rue Sextius-Michel
75732 PARIS CEDEX 15
575-62-63